ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA COMMUNICATION

Départ de la chancelière d'Etat

C'est avec regret que, lors de sa séance du mercredi 11 août 2010, le Conseil d'Etat a reçu, pour des motifs personnels, la démission de la chancelière d'Etat Mme Monica Engheben. Nommée en mars 2009, elle quittera ses fonctions à la fin du mois d'octobre 2010.

Succédant à Jean-Marie Reber, chancelier d'Etat depuis 28 ans, Mme Monica Engheben entre en fonction le 1er juillet 2009 sous la présidence du conseiller d'Etat Jean Studer. Mme Monica Engheben devient ainsi, dans le prolongement de son activité de secrétaire générale du Parlement fribourgeois pendant plus de quatre ans, la première femme chancelière du canton de Neuchâtel.

Moins de deux mois après avoir débuté son activité, Mme Monica Engheben s'est attelée avec succès à l'organisation et à la coordination de l'ensemble des festivités qui ont eu lieu les 16 et 24 septembre 2009 à l'occasion de l'élection de M. Didier Burkhalter au Conseil fédéral. En parallèle, elle participe à la réalisation du Programme de législature présenté par le gouvernement neuchâtelois à la mi-octobre 2009 et s'engage activement dans sa fonction de cheffe d'état-major à la réalisation du rapport sur le redressement des finances et de la réforme de l'Etat, adopté en décembre 2009 par le Conseil d'Etat et en février 2010 par le Grand Conseil.

Madame Monica Engheben a également initié la réorganisation et la modernisation de la Chancellerie d'Etat, tout en resserrant les liens avec ses collaborateurs et les services qui lui sont rattachés. Elle a de plus redynamisé la Conférence des secrétaires généraux qu'elle dirige, redonnant une place stratégique à cette plate-forme importante entre le gouvernement et l'administration. Cheffe de l'état-major du gouvernement, dès son entrée en fonction, elle a travaillé en étroite collaboration avec les présidents successifs du gouvernement, le conseiller d'Etat Jean Studer jusqu'à la fin du mois de mai 2010 et le conseiller d'Etat Claude Nicati depuis le mois de juin dernier. Dans le cadre des activités du Grand Conseil, Mme Monica Engheben a participé activement aux sessions et à leur préparation, d'abord avec Mme Monika Maire-Hefti, puis avec M. Olivier Haussener, actuel président du Parlement.

Avec la démission de Mme Monica Engheben, le Conseil d'Etat regrette de voir partir une chancelière engagée et une femme de valeur.

Le Conseil d'Etat formule ses meilleurs vœux pour l'avenir professionnel et personnel de Mme Monica Engheben et la remercie chaleureusement pour le travail de qualité effectué ainsi que pour son engagement au service du canton.

Le poste de chancelier-ère d'Etat sera prochainement mis au concours selon la procédure usuelle.

Pour de plus amples renseignements:
Monica Engheben, chancelière d'Etat, tél. 032 889 40 00.

Neuchâtel, le 11 août 2010

CH-2001 NEUCHÂTEL CHATEAU
TÉL. 032 889 40 39 FAX 032 889 60 07 CORINNE.TSCHANZ@NE.CH WWW.NE.CH